

## AAPPMA QUATRE RIVIERES

### COMPTE RENU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 FEVRIER 2018

SALLE JEANNE A FLORAC  
DEBUTE DE L'AG 14H30. FIN 17H30

Trois personnes représentaient le CA : Jean Pierre LAGANNE Président, Frédéric DUPUIS Webmaster et Eric DUFOURNET Trésorier. Ses autres membres étaient malades ou retenus par des impératifs professionnels.

Au total cette AG a réuni 15 personnes, c'est la plus grande participation que l'AAPPMA ait connue depuis longtemps.

Le président débute la séance en fixant l'ordre du jour : Présentation du rapport d'activité et du rapport financier, débat autour de l'arrêté préfectoral 2018, projets 2018 et questions diverses.

#### **1- Présentation des rapports .**

Compte rendu d'activité : plutôt que d'en donner lecture (généralement fastidieuse pour les participants) Jean Pierre LAGANNE en a présenté et commenté les différents points:

Evolution de la composition du CA ; bilan de l'école de pêche; bilan de surveillance de la pêche ; rencontre avec le Président de la Gaule Mimentaise ( qui était présent ce jour ) ; participation à l'Atlas de la Biodiversité Communale de Florac ; résultats du nouveau PDPG; fête de la pêche qui n'a pas eu lieu faute d'animateurs ; projets handicap.

Le compte rendu est voté à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site internet de l'AAPPMA.

Compte rendu financier par Eric DUFOURNET ; l'année 2017 se solde par un excédent de 552,04 €. L'AAPPMA a dépensé 27543,84 € et a encaissé 28095,88 €

Le compte rendu est voté à l'unanimité.

#### **2 -Débat autour de l'arrêté préfectoral 2018.**

Les participants souhaitent connaître les positions prises par l'AAPPMA concernant l'évolution des mailles.

Jean Pierre LAGANNE indique qu'en se fondant sur les résultats de l'étude scalimétrique réalisée en 2016 par la Fédé, l'AAPPMA a proposé, de porter la TLC à 30cm sur le Tarn, de Florac jusqu'à Montbrun, la fin de son secteur.

Cette proposition a été formulée verbalement lors du CA de la Fédé du 6/10/2017. Elle n'a pas été retenue. Considérant que l'état du Tarn en aval de Florac et les résultats de l'étude scalimétrique la justifiaient, l'AAPPMA l'a renouvelée et précisée par courrier au Président de la Fédé.

Jean pierre LAGANNE a indiqué également que deux ou trois lâchers de truites, seraient réalisés sur ce tronçon dégradé, afin de satisfaire les pêcheurs et de soulager la pression exercée sur la population autochtone.

Quelques échanges sur ce sujet ainsi que sur sur les pollutions affectant le Tarn et le Tarnon ont suivi.

### **3 -Projets 2018.**

L'école de pêche sera maintenue sur le Pont de Montvert et étendue sur Florac.

Deux nouveaux dépositaires de cartes de pêches, le camping du Pont du Tarn à Florac et le camping Pré Morjal à Ispagnac, fonctionneront en 2018. Une ou deux animations pêche, à destination de leurs clients, leur seront proposées.

La traditionnelle fête de la pêche ne sera pas reconduite en l'état. Elle sera remplacée par une animation, en partenariat avec la commune, le PNC, Sup Agro et la Fédé dans le cadre de l' Atlas de la Biodiversité Communale de Florac. Cette animation pourrait se faire, en juin, à partir d'une pêche électrique sur un cours d'eau proche de Florac et d'une collecte d'invertébrés aquatiques. Elle visera à présenter les poissons et les invertébrés présents dans le cours d'eau, ainsi que la pratique de la pêche.

Des panneaux pour inciter les pêcheurs à utiliser des hameçons sans arpillons ou arpillons écrasés seront posés le long des principaux cours d'eau de l'AAPPMA avec bien entendu l'accord des communes concernée et des propriétaires riverains.

En application du nouveau PDPG, l'AAPPMA devra élaborer des Plans de Gestion Piscicoles pour les cours d'eau la concernant. Elle recevra pour cela l'appui technique de la Fédé.

### **4- Questions diverses**

Jean Pierre LAGANNE indique que l'AAPPMA fonctionne avec les seuls membres du CA et parfois du bureau. Il souhaite que d'autres pêcheurs puissent venir nous prêter main forte.

Mrs GILG Olivier et Alain COUBES , candidats au CA sont agréés.

D'autres personnes présentes se proposent d'aider en cas de besoin. Deux sont intéressés pour devenir gardes bénévoles. Une autre est volontaire pour participer à l'école de pêche.

Le pot de l'amitié clôture cette AG qui s'est déroulée dans un esprit convivial et constructif.